



Nantes, le 18 MARS 2011

**Direction Générale Adjointe du  
Développement**

**Direction de l'Aménagement et du  
Développement**

Service des Transports

Référence : FC/JL/CPDP

Affaire suivie par :

Jacques LAISSUS

Tél. 02 40 99 10 71

**Monsieur le Président  
CPDP Interconnexion Sud LGV  
43 avenue Carnot  
91300 MASSY**

**Objet : Avis débat public connexion TGV sud**

Monsieur le Président,

Vous êtes chargé d'organiser le débat public relatif au projet d'interconnexion des lignes à grande vitesse au sud de l'Île de France.

Comme vous le savez, le Conseil général de Loire-Atlantique soutient depuis de nombreuses années ce projet, essentiel pour tout l'ouest du pays, qui vise à connecter la ligne Atlantique aux lignes nord, est et sud, tout en desservant l'aéroport d'Orly par la création d'une nouvelle gare.

A cet égard, ma collectivité, membre de l'association interconnexion sud TGV soutient en l'état actuel de l'analyse et des informations disponibles, les options qui autorisent :

- Un tracé en souterrain sur la plus grande partie du parcours,
- La réalisation de la gare d'Orly au plus près de l'aérogare.

De ce point de vue, les scénarios A et C semblent, parmi ceux présentés, les plus adaptés à répondre aux priorités de notre collectivité, qui sont de renforcer les liaisons de région à région dans tous leurs aspects (fréquence, régularité, vitesse, robustesse et variété d'horaires).

Je tenais donc à vous informer de la position du Conseil général de Loire-Atlantique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil général

Patrick MARESCHAL